

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	1/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Le présent référentiel a pour objet de définir les exigences de connaissances et de compétences relatives au contrôle technique des véhicules de catégories L, les modalités d'évaluation théorique et pratique et les conditions d'accès au statut de contrôleur stagiaire. Dans la suite du document :

- Le programme 33h fait référence à toute formation délivrée au titre du B.1 de l'annexe IV de l'arrêté du 23 octobre 2023 relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.
- Le programme 140h fait référence à toute formation délivrée au titre du A.2.2 de l'annexe IV de l'arrêté du 23 octobre 2023 relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.

2 EXIGENCES DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

2.1 Maîtrise de la réglementation

2.1.1 Les acteurs du contrôle technique

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les différents acteurs et leurs missions (administration, OTC, réseaux, centres de contrôle, contrôleurs, organismes de formation, organismes en charge des audits des centres de contrôle et des contrôleurs)	Savoir identifier les organismes qui ont des responsabilités ou missions citées dans le code de la route et l'arrêté du 23 octobre 2023 Savoir identifier quelles sont les responsabilités ou missions attribuées aux différents acteurs		2h

2.1.2 Les textes réglementaires

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître la hiérarchie des textes réglementaires applicables (textes européens et français)	Savoir hiérarchiser les textes		0h30

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	2/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les différents documents réglementaires (directive 2014/45, code de la route (L323-1, R323-1 et suivants), arrêté du 23 octobre 2023, cahiers des charges et instructions techniques approuvés par le ministre en charge des transports	Savoir identifier les textes applicables Savoir rechercher des exigences dans le code de la route et l'arrêté du 23 octobre 2023 Savoir déterminer quels cahiers des charges sont applicables pour chaque matériel de contrôle Savoir déterminer quelle instruction technique est applicable pour chaque fonction à contrôler		2h
Connaître le site Légifrance <i>www.legifrance.gouv.fr</i>	Savoir rechercher et consulter un article du code de la route Savoir rechercher et consulter un décret, un arrêté à jour		0h30
Connaître le site de l'OTC <i>www.utac-otc.com</i>	Savoir accéder à la base documentaire et rechercher un document		1h

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	3/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

2.1.3 Les véhicules et le contrôle technique

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les véhicules soumis au contrôle technique	Savoir identifier les véhicules soumis au contrôle technique des véhicules de catégories L	0h15	1h
Connaître les calendriers de passage en fonction du véhicule	Savoir identifier si un véhicule est soumis au non au contrôle technique, en fonction de sa date de mise en circulation et de ses particularités Savoir le calendrier de passage des véhicules	0h15	0h30
Connaître les types de contrôle et leur validité	Savoir déterminer les validités des contrôles techniques périodiques favorables Savoir déterminer les modalités de validité pour réaliser les contre-visites (dans les deux mois). Savoir mettre en œuvre les modalités de calcul de la date de validité pour les contre-visites favorables		0h30
Connaître les documents d'identification	Savoir identifier le type de document Savoir déterminer les documents requis et acceptables en fonction du véhicule Savoir rechercher les informations utiles pour l'identification sur les documents français et étrangers	0h15	1h
Connaître les documents remis à l'issue du contrôle et les règles de diffusion	Savoir déterminer les documents à remettre à l'utilisateur en fonction du véhicule contrôlé et du résultat du contrôle Savoir qui signe le PV de contrôle et appose le timbre et la vignette Savoir identifier les documents à archiver et leur durée d'archivage Savoir identifier les règles de diffusion des informations relatives au contrôle d'un véhicule		0h30

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	4/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

2.1.4 L'agrément du contrôleur

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les exigences réglementaires pour être contrôleur	Savoir identifier le besoin de formation ou de qualifications nécessaires préalable à l'agrément Savoir identifier les programmes de formation ou référentiels approuvés par le ministre en charge des transports Savoir quelles sont les exigences de moralité imposées au contrôleur (casier judiciaire, activités incompatibles)		1h30
Connaître les modalités d'agrément (constitution du dossier, dépôt du dossier, notification d'agrément, Registre national des centres et des contrôleurs)	Savoir constituer un dossier de demande d'agrément Savoir identifier les exigences permettant d'exercer son activité	0h15	1h
Connaître les exigences pour intervenir dans un centre de contrôle, autre que son centre de rattachement	Savoir identifier s'il y a des exigences d'habilitation en fonction du lieu d'intervention (centre de contrôle)		0h30
Connaître les exigences de maintien de qualification	Savoir les exigences qui sont applicables au contrôleur pour exercer en permanence son activité	0h15	1h
Connaître les exigences en cas de modification d'agrément	Savoir identifier les modifications qui impactent ou non l'agrément Savoir identifier les organismes qui doivent être informés en fonction de la modification		0h30
Connaître les responsabilités administratives du contrôleur (sanctions, modalités de mise en œuvre)	Savoir quelles sanctions administratives sont encourues par les contrôleurs Savoir comment se mettent en œuvre les sanctions administratives		0h30
Connaître les responsabilités civiles et pénales du contrôleur	Savoir identifier les responsabilités attribuées au contrôleur devant les juridictions civile et pénale Savoir quelles sanctions pénales peuvent être établies à l'encontre d'un contrôleur (contraventions, ...)		0h30

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	5/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

2.1.5 L'agrément du centre de contrôle

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les exigences d'infrastructure imposées au centre de contrôle	Savoir quelles sont les exigences imposées aux locaux et emprises immobilières, y compris centres mixtes (VL/CL et PL/CL)	0h15	1h
Connaître les exigences imposées aux matériels de contrôle (présence, conformité, caractéristiques)	Savoir quels sont les matériels imposés et facultatifs Savoir quelles sont les conformités imposées aux matériels Savoir identifier les documents justificatifs de la conformité d'un matériel Savoir retrouver sur le site utac-otc les matériels qualifiés		2h
Connaître les documents attestant de la conformité des logiciels de contrôle technique	Savoir identifier les documents justificatifs de la conformité d'un logiciel Savoir retrouver sur le site utac-otc les logiciels de contrôle qualifiés		0h30
Connaître les modalités d'agrément (constitution du dossier, dépôt du dossier, notification d'agrément, Registre national des centres et des contrôleurs)	Savoir constituer un dossier de demande d'agrément Savoir identifier les exigences permettant d'exercer son activité	0h15	1h
Connaître les exigences en cas de modification d'agrément	Savoir identifier les modifications qui impactent ou non l'agrément Savoir identifier les organismes qui doivent être informés en fonction de la modification		0h30
Connaître les responsabilités civiles et pénales du centre	Savoir identifier les responsabilités attribuées au centre devant les juridictions civile et pénale Savoir comment se mettent en œuvre les sanctions pénales (contraventions, ...)		0h30
Connaître les responsabilités administratives du centre (sanctions, modalités de mise en œuvre)	Savoir quelles sanctions administratives peuvent être infligées au centre de contrôle Savoir comment se mettent en œuvre les sanctions administratives		0h30

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	6/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

2.2 La maintenance des matériels de contrôle

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les exigences de maintenance et de vérification des différents matériels de contrôle	Savoir identifier les matériels soumis à des vérifications périodiques et les périodicités Savoir vérifier si les vérifications périodiques imposées ont été réalisées (étiquette sur l'appareil et sur sa documentation [ex : fiche de vie, dossier métrologique]) Savoir la conduite à tenir en fonction de la décision de conformité de l'appareil (étiquettes rouge ou verte) Savoir identifier les documents que doit remettre un organisme de maintenance en cas de modification d'un appareil ou à l'issue d'une vérification		1h
Connaître les modalités pour l'entretien courant des matériels de contrôle	Savoir quelles sont les principales opérations d'entretien courant des matériels de contrôle		1h

2.3 L'outil informatique et les liaisons informatiques

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les documents définissant les exigences applicables aux logiciels de contrôle	Savoir identifier quelle partie de l'arrêté du 23 octobre 2023 définit les exigences relatives au logiciel de contrôle Savoir quel document établi par l'OTC définit les exigences techniques relatives au logiciel de contrôle		0h30
Connaître les exigences de maintenance de l'outil informatique	Savoir quelles sont les exigences de maintenance informatique Savoir quelle est la conduite à tenir en fonction de l'incident		0h30
Connaître les modalités d'accès au logiciel de contrôle et la gestion du mot de passe contrôleur	Savoir accéder au logiciel contrôle Savoir gérer ses accès en mode « contrôleur » (confidentialité, paramétrage mot de passe, renouvellement du mot de passe, ...)		0h30
Connaître les modalités de communication avec l'OTC et le SIV lors des demandes d'identification	Savoir quelles sont les données à saisir pour une demande d'identification en fonction du document présenté Savoir quel est le circuit d'une demande d'identification Savoir la conduite à tenir en fonction des informations retournées par le SIV (code erreur)		1h

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	7/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître l'ensemble de la partie identification sur le logiciel de contrôle	Savoir réaliser des demandes d'identification Savoir saisir les informations relatives à l'identification des véhicules		1h30
Connaître le processus de liaison OTC-LAN avec les matériels de contrôle	Savoir envoyer les informations d'un véhicule aux appareils de contrôle Savoir réceptionner les mesures issues d'un appareil de contrôle Savoir identifier les anomalies en fonction des messages issus de la réception des mesures Savoir quelle est la conduite à tenir en fonction de l'anomalie identifiée		1h
Connaître le processus de liaison avec le dispositif informatique portable	Savoir envoyer les informations d'un véhicule au dispositif informatique portable Savoir réceptionner les informations du dispositif informatique portable sur le logiciel de contrôle Savoir quelles sont les informations de début de contrôle et de fin de contrôle Savoir quelle est la conduite à tenir en fonction de l'anomalie identifiée		1h
Connaître les modalités de saisie des informations, mesures et défaillances sur le dispositif informatique portable	Savoir saisir sur le dispositif informatique portable les informations relatives à l'identification, et au kilométrage Savoir saisir les défaillances, localisations associées et mesures sur le dispositif informatique portable	0h15	1h30
Connaître les modalités de saisie des défaillances et mesures sur le logiciel de contrôle	Savoir saisir, corriger des défaillances sur le logiciel de contrôle Savoir saisir les résultats sur le logiciel de contrôle		1h
Connaître les différents journaux présents sur le logiciel de contrôle	Savoir consulter et analyser les informations présentes sur les différents journaux du logiciel de contrôle (journaux imposés par le protocole informatique)		2h
Connaître le processus d'impression et de gestion des PV de contrôle	Savoir imprimer un PV, annuler une impression Savoir gérer les PV sur le logiciel de contrôle		1h
Connaître le processus de validation d'un PV et de transfert à l'OTC	Savoir valider un PV de contrôle Savoir l'état des transmissions des contrôles à l'OTC ou au réseau		0h30

2.4 Qualité et exploitation des indicateurs

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
---------------	--------------	-----	------

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	8/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Connaître l'organisation d'un système qualité	Savoir quels sont les documents du système qualité		1h30
Connaître l'utilité des différents documents (manuel Qualité, procédures/instruction, formulaires d'enregistrement)	Savoir identifier l'utilité d'un document		0h30
Connaître les modalités de suivi et d'évaluation d'un système qualité	Savoir quels sont les dispositifs de suivi et d'évaluation du système qualité (audit interne et revue de direction)		0h30
Connaître la conduite à tenir en cas de détection d'un dysfonctionnement	Savoir appliquer une méthodologie de résolution de problèmes (analyse des causes, mise en place et suivi des actions, clôture) Savoir identifier un dysfonctionnement Savoir enregistrer un dysfonctionnement Savoir identifier les actions curatives et correctives à mettre en place suite à la détection d'un dysfonctionnement		3h
Connaître les différents indicateurs à la disposition du contrôleur (statistiques, compteurs, ...)	Savoir identifier les indicateurs disponibles Savoir accéder aux indicateurs		0h30
Connaître le processus d'exploitation des indicateurs et les modalités de traitement à mettre en œuvre	Savoir exploiter les indicateurs et mettre en place un plan d'action		2h
Connaître le processus de relecture de procès-verbaux de contrôle, être en mesure de détecter des anomalies et exploiter les informations à disposition sur le logiciel de contrôle	Savoir identifier si la méthode appliquée avec un appareil est adaptée au véhicule Savoir identifier si les défaillances sont cohérentes avec les mesures Savoir identifier les points de contrôle inadaptés par rapport à la technologie du véhicule Savoir identifier les incohérences de défaillances au niveau de l'identification	0h30*	3h

* TD uniquement

2.5 Réception des véhicules et leur immatriculation

2.5.1 La réception des véhicules

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les différents types de réception : européenne, nationale et sur véhicule unique	Savoir quelles sont les responsabilités ou missions attribuées aux différents acteurs Savoir identifier le mode de réception sur un véhicule et le certificat d'immatriculation Savoir quelles sont les conséquences d'une réception sur véhicule unique sur le contrôle technique et savoir interpréter les documents remis	0h30	2h

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	9/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

2.5.2 L'immatriculation des véhicules

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les genres, énergies et carrosseries des véhicules de catégories L issus de l'arrêté du 9 février 2009 modifié relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules	Savoir rechercher dans l'arrêté immatriculation les différents processus d'immatriculation des différents véhicules et les informations contenues dans les différentes tables (genres, énergies, carrosseries)	0h30	2h

2.6 Réalisation d'un contrôle technique

2.6.1 Les fonctions contrôlées

2.6.1.1 Identification

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Identification	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique Savoir identifier les prescriptions particulières applicables	0h45	4h30
Connaître les points de contrôle de la fonction identification	Savoir identifier les points de contrôle sur un véhicule suivant les catégories		
Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité		
Connaître les documents d'identification particuliers	Savoir identifier les documents d'identification		

2.6.1.2 Equipements de freinage

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Equipements de freinage	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	1h45	7h
Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories		
Connaître la méthode de contrôle du frein de service et du frein de stationnement (contrôle visuel)	Savoir identifier la méthodologie de contrôle par rapport à la technologie		
Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité		

2.6.1.3 Direction

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	10/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Direction	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	1h	4h
Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories		
Connaître les différentes méthodes de contrôle de la direction en fonction des technologies	Savoir déterminer la méthodologie à utiliser en fonction des caractéristiques du véhicule		
Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité		

2.6.1.4 Visibilité

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Visibilité	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique Savoir identifier les prescriptions particulières applicables	0h30	2h30
Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories		
Connaître les méthodes de contrôle de la Visibilité en fonction des technologies	Savoir déterminer la méthodologie à appliquer en fonction des technologies présentes sur le véhicule		
Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité		

2.6.1.5 Feux, dispositifs réfléchissants, équipements électriques

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	11/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Feux, dispositifs réfléchissants, équipements électriques	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique Savoir identifier les prescriptions particulières applicables	1h30	7h
Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories		
Connaître les différentes méthodes de contrôle de la fonction adaptées aux différentes technologies	Savoir déterminer la méthodologie à utiliser en fonction de la technologie du véhicule Savoir identifier les commutations à contrôler Savoir opérer en sécurité les contrôles sur le circuit électrique haute tension		
Connaître le fonctionnement de l'ohmmètre	Savoir mettre en œuvre et utiliser un ohmmètre pour le contrôle de la continuité de masse		
Connaître la valeur limite de continuité de masse	Savoir analyser le résultat et identifier la défaillance correspondant au point de contrôle concerné		
Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité		

2.6.1.6 Essieux, roues, pneus, suspension

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Essieux, roues, pneus, suspension	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique Savoir identifier les prescriptions particulières applicables	2h	6h30
Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories		
Connaître les différentes méthodes de contrôle	Savoir déterminer la méthodologie à utiliser et la mettre en œuvre, en fonction des caractéristiques et de la technologie présente sur le véhicule (suspension mécanique, hydraulique, pneumatique, type de rotule ou d'articulation, méthodologie de levage)		
Savoir utiliser un dispositif de contrôle de l'usure des pneumatiques	Savoir évaluer le niveau d'usure des pneumatiques		
Connaître les dispositions en matière d'équivalence de pneumatique et de montage	Savoir identifier les montes équivalentes Savoir identifier l'adéquation pneu/jante Savoir identifier l'adéquation de montage (structures, ...)		

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	12/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les exigences au niveau des indices de charge et de vitesse	Savoir évaluer la cohérence des indices de charge et de vitesse par rapport aux données de réception ou véhicule		
Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité		

2.6.1.7 Châssis et accessoires du châssis

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction châssis et accessoires du châssis	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	2h	7h
Connaître les points de contrôle en fonction du véhicule et de ses équipements	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories		
Connaître les différentes méthodes de contrôle en fonction des technologies	Savoir déterminer la méthodologie à utiliser et la mettre en œuvre, en fonction des caractéristiques du véhicule		
Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité		

2.6.1.8 Autres matériels

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Autres Matériels	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique Savoir identifier les prescriptions particulières applicables	0h30	3h
Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories		
Connaître les méthodes de contrôle en fonction des technologies	Savoir déterminer la méthodologie à appliquer et la mettre en œuvre, en fonction des technologies présentes sur le véhicule		
Connaître la mise en œuvre et les impacts du contrôle du compteur kilométrique	Savoir mettre en œuvre le contrôle du compteur kilométrique et mesurer les impacts d'une erreur de saisie		
Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité		

2.6.1.9 Nuisances

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	13/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Nuisances	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique Savoir identifier les prescriptions particulières applicables	1h	7h30
Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories		
Connaître les différentes méthodes de contrôle (visuel, méthodes de mesure, ...)	Savoir déterminer la méthode à appliquer en fonction des dates de mise en circulation et équipements		
Connaître le fonctionnement du dispositif d'analyse des gaz	Savoir utiliser un dispositif d'analyse des gaz et ses accessoires		
Connaître les valeurs réglementaires au niveau des moteurs à allumage commandé	Savoir identifier les valeurs limites à appliquer Savoir analyser les résultats et identifier la défaillance correspondant au point de contrôle		
Connaître le fonctionnement du dispositif de mesure de l'opacité des fumées	Savoir utiliser un dispositif de mesure de l'opacité des fumées et ses accessoires		
Connaître les valeurs réglementaires au niveau des moteurs à allumage par compression	Savoir identifier les valeurs limites à appliquer Savoir analyser les résultats et identifier la défaillance correspondant au point de contrôle		
Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité		

2.7 Les contre-visites

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître les modalités de réalisation et les points à contrôler en contre-visite	Savoir mettre en œuvre les modalités permettant de réaliser une contre-visite Savoir déterminer les points de contrôle à vérifier lors des contre-visites	0h30	2h

2.8 Formation pratique

2.8.1 Manipulation du véhicule

La formation pratique partie manipulation du véhicule doit avoir eu lieu avant le démarrage de la formation pratique partie contrôle technique. Elle doit s'effectuer sur les véhicules du type de ceux mentionnés au §2.8.3. Chaque stagiaire doit s'exercer sur chaque type de véhicule.

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
---------------	--------------	-----	------

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	14/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Connaître les modalités de manipulation des véhicules	<p>Savoir mettre en œuvre les manipulations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Béquillage, débéquillage • Déplacement du véhicule moteur coupé en ligne droite en marchant à côté, en marche avant et en marche arrière • Effectuer un demi-tour en se tenant à côté du véhicule • Déplacement du véhicule en roulant au pas moteur allumé en se tenant sur le véhicule (déplacement d'une place de stationnement à la zone de contrôle) • Relever une moto tombée au sol 	7h	7h
---	--	----	----

2.8.2 Contrôle technique

La formation pratique partie contrôle technique peut se dérouler en parallèle de la partie 2.6 de la formation théorique. Elle peut également se dérouler séparément de la formation théorique sans dépasser un délai de deux mois entre la fin de la partie théorique et le début de la partie pratique. Elle doit s'effectuer sur les véhicules du type de ceux mentionnés au §2.8.3, l'ensemble des stagiaires doit avoir traité chacun des types de véhicule prévus.

Connaissances	Savoir-faire	33h	140h
Connaître le processus de réalisation d'un contrôle technique suivant les catégories de véhicule	<p>Savoir maîtriser le logiciel</p> <p>Savoir maîtriser les documents d'identification</p> <p>Savoir appliquer les instructions techniques</p> <p>Savoir identifier les points de contrôle en fonction du véhicule</p> <p>Savoir détecter les défaillances et évaluer leur niveau de gravité</p> <p>Savoir utiliser le dispositif informatique portable et les matériels</p> <p>Savoir établir le PV de contrôle et le valider</p>	10h	28h
Mettre en œuvre un contrôle technique	Savoir réaliser un contrôle technique dans des conditions identiques à celles d'un contrôle technique réglementaire	/	A minima 1 CTP par type de véhicule

Dans le cadre du programme de formation 140h, l'organisme de formation assure une traçabilité des

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	15/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

opérations de contrôles auxquels a participé le contrôleur stagiaire.

2.8.3 Véhicules utilisés pour la formation pratique

L'organisme de formation prévoit de disposer des véhicules suivants :

Programme 33h	Programme 140h
<ol style="list-style-type: none"> Un véhicule de catégorie L3e ou L5e de type scooter à trois roues Deux véhicules de catégorie L3e de type moto d'une cylindrée supérieure ou égale à 595 cm³ et d'un poids à vide minimum de 175 kg 	<ol style="list-style-type: none"> Un véhicule de catégorie L1e électrique Deux véhicules de catégorie L3e de type moto d'une cylindrée supérieure ou égale à 595 cm³ et d'un poids à vide minimum de 175 kg Un véhicule de catégorie L3e ou L5e de type scooter à trois roues Un véhicule de catégorie L6e de type voiture sans permis Diesel Un véhicule de catégorie L6e ou L7e de type quad

3 MODALITES D'EXAMEN

Pour les examens théoriques, les thèmes à prendre en compte sont obligatoires mais non exhaustifs. Les modalités d'évaluation par écrit peuvent comporter des QCM, des TD, ...

Les thèmes à prendre en compte le sont de manière exhaustive pour le programme de 140h, de manière non exhaustive pour le programme de 33h.

Les durées des examens théorique et pratique sont a minima les suivantes :

Programme	33h	140h
Durée de l'examen	1h	4h

3.1 Maîtrise de la réglementation

3.1.1 Les acteurs du contrôle technique

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	3	Missions des préfectures, DREAL/DRIEAT/DEAL et OTC Articulation réseau, centre et contrôleur

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	16/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

3.1.2 Les textes réglementaires

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	5	Hiérarchie des textes Article en L qui définit les exigences pour le contrôleur Les matériels faisant l'objet d'un cahier des charges Recherche d'une exigence réglementaire dans l'arrêté du 23 octobre 2023

3.1.3 Les véhicules et le contrôle technique

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	5	Véhicules soumis Calendrier de passage Validité des contrôles techniques Documents d'identification

3.1.4 L'agrément du contrôleur

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	5	Exigences pour exercer l'activité Maintien de qualification

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	17/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

3.1.5 L'agrément du centre de contrôle

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	5	Exigences imposées aux locaux et infrastructure Exigences des matériels

3.2 La maintenance des matériels de contrôle

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	3	Documents et moyens d'identification des vérifications périodiques Délais de remise en état

3.3 L'outil informatique et les liaisons informatiques

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	5	Délais de remise en état Exploitation des retours SIV en fonction des codes erreurs Conduite à tenir en fonction des messages affichés lors de la réception des flux OTC-LAN Conditions de validation des PV

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	18/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Pratique	/	Saisie et édition minimale de 3 PV de contrôle	5 défaillances minimum et les mesures pour un véhicule essence deux roues, un quadricycle diesel et un véhicule électrique

3.4 Qualité et exploitation des indicateurs

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	5	Documents du système qualité Détection et enregistrement des dysfonctionnements Exploitation des journaux Mise en œuvre d'une méthode de résolution de problèmes (cause racine, actions curatives, actions correctives)

3.5 Réception des véhicules et immatriculation

3.5.1 Réception des véhicules

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	3	Véhicules concernés Identification d'un type de réception

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	19/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

3.5.2 Immatriculation des véhicules

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	2	5	Genres, carrosseries Recherche d'une exigence réglementaire dans l'arrêté du 9 février 2009 modifié relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules

3.6 Réalisation d'un contrôle technique

3.6.1 Réalisation d'un contrôle technique (partie théorique)

3.6.1.1 Réalisation d'un contrôle technique / Fonction identification

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	2	5	Défaillance portant sur la plaque d'immatriculation Non-concordance VIN

3.6.1.2 Réalisation d'un contrôle technique / Fonction Equipements de freinage

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	3	Identifier par rapport à la technologie les points de contrôle
Ecrit	3	10	Exemples de défaillances suivant les catégories (présentation de photos)

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	20/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

3.6.1.3 Réalisation d'un contrôle technique / Fonction direction

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	3	Identifier par rapport à la technologie les points de contrôle
Ecrit	2	5	Exemples de défaillances suivant les catégories (présentation de photos)

3.6.1.4 Réalisation d'un contrôle technique / Fonction Visibilité

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Ecrit	2	5	Exemples de défaillances suivant les catégories (présentation de photos)

3.6.1.5 Réalisation d'un contrôle technique / Fonction Feux, dispositifs réfléchissants, équipements électriques

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	4 (dont 1 pour haute tension)	Identifier par rapport à la technologie les points de contrôle
Ecrit	4 (dont 1 haute tension)	10 (dont 3 pour haute tension)	Exemples de défaillances suivant les catégories (présentation de photos) Analyse de résultats en fonction des mesures

3.6.1.6 Réalisation d'un contrôle technique / Fonction Essieux, roues, pneus, suspension

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	3	Identifier par rapport à la technologie les points de contrôle

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	21/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	4	10	Exemples de défaillances suivant les catégories (présentation de photos) Jeux dans les articulations Anomalies de suspension Usure, indices de charge et de vitesse des pneumatiques

3.6.1.7 Réalisation d'un contrôle technique / Fonction châssis et accessoires du châssis

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	3	Identifier par rapport à la technologie les points de contrôle
Écrit	4	10	Exemples de défaillances suivant les catégories (présentation de photos)

3.6.1.8 Réalisation d'un contrôle technique / Fonction Autres matériels

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	2	5	Exemples de défaillances suivant les catégories (présentation de photos)

3.6.1.9 Réalisation d'un contrôle technique / Fonction nuisances

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	/	3	Identifier par rapport à la technologie les points de contrôle

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	22/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	3	10	Exemples de défaillances suivant les catégories (présentation de photos) Analyse de résultats en fonction des mesures d'émissions sonores et de polluants

3.6.2 Les contre-visites

Modalité d'évaluation	Nombre minimum de questions		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Écrit	2	7	Identifier les points de contrôle vérifiés en fonction des motifs de CV sur les CTP Calculer les dates de validité du PV

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	23/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

3.6.3 Réalisation d'un contrôle technique (partie pratique)

Modalité d'évaluation	Type		Thèmes à prendre en compte
	33h	140h	
Pratique	/	1 CTP sur un véhicule déterminé aléatoirement	Maîtrise du logiciel Maîtrise des documents d'identification Connaître les instructions techniques applicables Identifier les points de contrôle en fonction du véhicule Détecter les défaillances et évaluer leur niveau de gravité Utilisation du dispositif informatique portable et des matériels Établissement du PV de contrôle et validation

Les non-conformités relevées au cours de l'examen pratique sont de deux niveaux :

Non-conformité critique :

Non-respect d'une exigence réglementaire, de nature à affecter le résultat d'un contrôle technique ;
 Absence de réalisation ou réalisation partielle d'un point de contrôle, de nature à affecter le résultat d'un contrôle technique.

Non-conformité mineure :

Non-respect d'une exigence réglementaire, n'étant pas de nature à affecter le résultat d'un contrôle technique ;
 Absence de réalisation ou réalisation partielle d'un point de contrôle, n'étant pas de nature à affecter le résultat d'un contrôle technique.

4 MODALITES DE VALIDATION

4.1 Critères de validation

Blocs de connaissances et de compétences	Critères de validation du bloc de connaissances et de compétences
Maîtrise de la réglementation	Note supérieure ou égale à 12/20
La maintenance des matériels de contrôle	Note supérieure ou égale à 12/20
L'outil informatique et les liaisons informatiques	Note supérieure ou égale à 12/20
Qualité et exploitation des indicateurs	Note supérieure ou égale à 12/20
Réceptions et immatriculations	Note supérieure ou égale à 12/20

Contrôle technique	Référentiel de formation	A	24/24
RFI CL	Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L	26 octobre 2023	

Réalisation d'un contrôle technique	<p>Note supérieure ou égale à 14/20 sur la partie théorique et toutes les unités de compétences avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20</p> <p>Examen pratique favorable. L'examen pratique est déclaré favorable si : aucune non-conformité critique n'est relevée et au plus quatre non-conformités mineures sont relevées</p>
-------------------------------------	---

En cas d'échec à une ou plusieurs unité(s) de connaissances et de compétences au sein d'un même bloc de connaissances et de compétences, la ou les unité(s) de compétences acquise(s) le sont pour une durée de 12 mois à compter de la fin de la formation.

4.2 Modalité de délivrance de l'attestation de stage par l'organisme de formation

A l'issue de la formation, l'organisme de formation délivre une attestation de stage mentionnant :

- les résultats satisfaisants ;
- la référence de l'approbation du programme par le ministre chargé des transports, telle que prévue par le cahier des charges mentionné à l'annexe IV de l'arrêté du 23 octobre 2023 ;
- dans le cas où le contrôleur a réalisé une partie de sa formation en téléformation : la durée de cette téléformation et la date d'achèvement de celle-ci.

Cette attestation ne peut être délivrée que si le candidat a satisfait à toutes les évaluations prévues au §3 du présent référentiel.

5 STATUT DE CONTROLEUR STAGIAIRE

Concernant la formation initiale d'une durée de 140h, préalablement à la mise en œuvre de la partie pratique en centre de contrôle, l'organisme de formation procède à une évaluation permettant de s'assurer de la capacité du candidat à être contrôleur stagiaire et délivre un document attestant du statut de contrôleur stagiaire.

**La cheffe du département du contrôle technique
des véhicules et des affaires transversales**